

PORTRAIT AGRICOLE DE TERRITOIRE

Crestoix Pays de Saillans

« Cœur de Drôme »



« Partageons ensemble
les enjeux agricoles de
votre territoire »

Située géographiquement au centre du département de la Drôme d'où son nom « Cœur de Drôme », la Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans (CCCPS) a été créée en 2014.

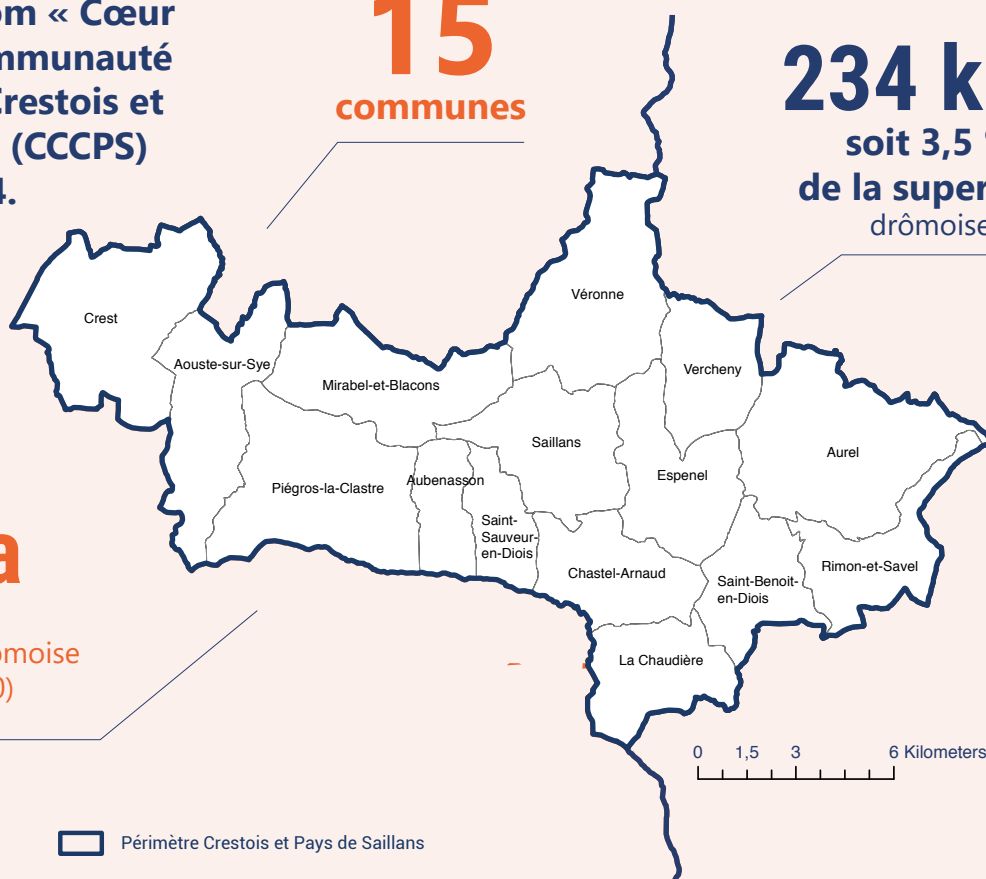
15
communes

234 km²
soit 3,5 %
de la superficie
drômoise



4 463 ha
de SAU*

soit 2,2 % de la SAU drômoise
(Source : RGA 2010)



▭ Périmètre Crestois et Pays de Saillans

* Surface Agricole Utile

Démographie

Le Crestois Pays de Saillans est un des 3 territoires du département où la croissance démographique est la plus importante.

▲ Cette croissance démographique n'est due qu'à l'arrivée de nouvelles populations sur le territoire puisque son solde naturel est négatif (-0,1%).

+ 1 %
de population
en moyenne, entre
2011 et 2016, chaque
année sur le territoire
de la CCCPS
(contre 0,8 %/an en
Drôme).

▲ Le cadre de vie, l'accessibilité du territoire et l'image positive de la Biovallée le rendent particulièrement attractif.

15 134
habitants
soit - de 3 % de
la population
départementale.

65
habitants au
km²
contre une moyenne
de 78 hab. /km²
en Drôme.

Source : INSEE 2016

Territoire agricole

19 %
du territoire est
occupé par l'agriculture.

Le relief accidenté est en grande partie occupé par la forêt. L'agriculture joue pourtant un rôle majeur dans l'économie et la structuration des paysages qui sont, rappelons-le, un des facteurs attractifs du territoire.



-91 ha
de SAU
entre 2000 et 2010,
soit une quasi stabilité
de la SAU, ce qui est
rare actuellement.

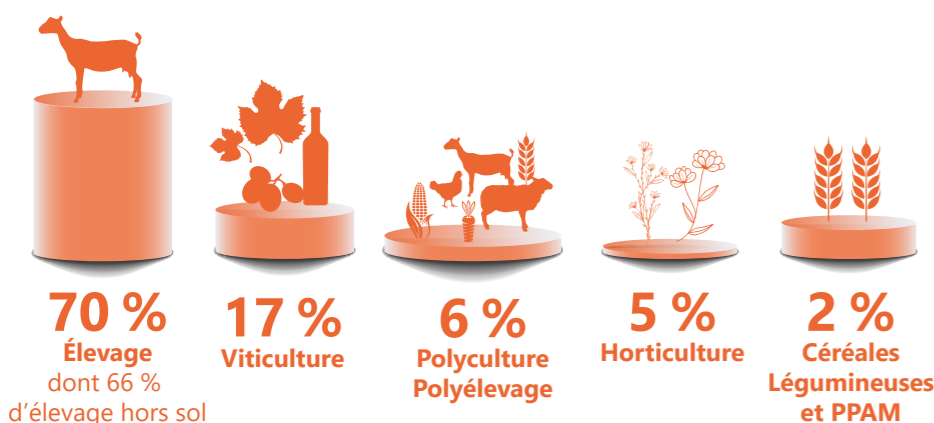
▲ Le réseau collectif présent uniquement sur Crest (200 ha irrigués), actuellement alimenté par la Drôme, sera alimenté par le Rhône à partir de 2021 (projet de substitution). L'accès à l'eau est une clé du développement économique agricole.

300 ha
irrigués
soit seulement 6 % de la SAU
de la CCCPS et 0,7 % de la surface
irriguée en Drôme.

Source : RGA 2010

Économie agricole

ORIENTATIONS TECHNICO-ÉCONOMIQUES



33 600 000 €
brut de potentiel
de production,

soit 5,9 % du potentiel de
production drômois.
L'économie agricole de la CCCPS
repose en très grande majorité
sur les élevages hors sol
et la viticulture.

Source : RGA 2010

Exploitations agricoles

NOMBRE D'EXPLOITATIONS PAR ORIENTATIONS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

132 exploitations agricoles
en 2019 sur le territoire



Source : MSA 2019

Agriculture biologique et agroécologie

61
exploitations en AB,

en 2018, pour une surface de 1496
ha (AB et en conversion), soit plus de
46 % des exploitations du territoire
de la CCCPS et 34 % de sa SAU. L'AB
est très présente sur ce territoire par
rapport à l'échelle départementale
où elle représente 20 % des
exploitations et 23 % de la SAU.

- ▲ Le territoire fait entièrement partie de la Biovallée.
- ▲ Entre 2014 et 2018, le nombre d'exploitants bio a augmenté de 69 % (de 36 à 61) et les surfaces bio ont augmenté de 66 %. La transition agro-écologique est bien engagée mais la dynamique est à maintenir et à amplifier.

Source : Agence Bio

Source : RGA 2010

Emploi

- ▲ En moyenne entre 2011 et 2016, le nombre d'emplois a progressé de 0,9 % par an. C'est le 3^{ème} taux de progression le plus important de la Drôme, après le Val de Drôme (1,3 %) et Montélimar Agglo (1 %).
- ▲ Malgré son attractivité, le territoire de la CCCPS est un territoire dont le niveau de revenu disponible est assez faible comparativement aux autres territoires (hormis le Diois). Le taux de pauvreté est plus élevé (16,7 % contre une moyenne Drôme de 15,5 %) tout comme le taux de chômage.

67 %
des entreprises
agricoles
du territoire emploient
un ou plusieurs salariés
chaque année.

+ d'1/3
des agriculteurs
ont + de 55 ans.
Le renouvellement des
générations est un des
principaux enjeux du
territoire.

Perte
d'**1/3**
des agriculteurs
sur le territoire
en 10 ans.

2 à 5
installations
d'agriculteurs
par an.

236
Équivalent temps plein
chaque année. La viticulture est
le secteur qui embauche le plus de
salariés agricoles. L'agriculture sur
ce territoire est un secteur important
en besoin de main d'œuvre.

Source : MSA, 2019

Agritourisme



25 %

des agriculteurs
sont en circuit-courts /
agritourisme

2

point de
vente collectif
(Crest et Saillans).



4 AOP

AOP Clairette de Die, AOP Crémant de Die, AOP Coteaux de Die,
AOP Picodon.



11 IGP

IGP Agneau de Sisteron, IGP Ail de la Drôme, IGP Volailles
de la Drôme, IGP Pintadeau de la Drôme, IGP Comtés
Rhodaniens, IGP Drôme, IGP Drôme Comté de Grignan, IGP
Drôme Coteaux de Montélimar, IGP Méditerranée Comté de
Grignan, IGP Méditerranée Coteaux de Montélimar.

Source : CA26, 2019



Sur votre territoire, la Chambre d'agriculture ...



ACCOMPAGNE les agriculteurs

Installation/transmission d'entreprises
agricoles, développement de l'agriloving.



DÉVELOPPE l'alimentation locale

Mise en relation des agriculteurs et des
commerçants du territoire, valorisation
des produits locaux.



ACCOMPAGNE la transition agroécologique et les nouvelles technologies

Animation de groupes techniques,
développement de l'Agriculture Biologique.



VALORISE les matières organiques locales

Projet de plateforme de compostage
avec l'association « Compost et moi ! »

**Vous souhaitez
soutenir
l'agriculture
de votre
territoire ?**



CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME

Nos horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi | 8 h 30 à 12 h | 13 h 30 à 17 h

Siège social

145, avenue Georges Brassens - 26504 Bourg-lès-Valence cedex

Contactez-nous au : 04 75 82 40 00 / E-mail : accueil@drome.chambagri.fr / Retrouvez-nous sur : f

TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DRÔME